

Pour déménager

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 53

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Oui, les peuples sans alarmes
Pourront déposer les armes !
Plus de projet inhumain,
Plus de haines, plus de guerres !...
Tous les hommes seront frères
L'an prochain ! »

Alors, j'éclatai de rire...
Merlin cessa net de lire
Et jeta son parchemin...
Je pris congé du bonhomme,
Et dis : « Cher sorcier, en somme,
L'an prochain »

» Sera beau, parfait, unique...
Pardon, si je suis sceptique,
Mais j'ai peur qu'il faille, enfin,
Pour voir tant de biens éclore,
Dans mille ans, attendre encore...
L'an prochain ! »

Veille de l'an. — Deux jeunes mariés se promènent, bras dessus, bras dessous, rue de Bourg. Comme ils passent devant les étalages séducteurs d'un confiseur :

— Dis chérie, chérie, veux-tu que je te fasse cadeau de quelque sucrerie ou d'un cornet de fondants ? Vois comme ils sont appétissants.

— Oh ! que tu es chou, mon chéri ! Mais, tu sais, j'aimerais autant un bracelet.

Mon père mē marie d'ouna drōla dē façon.

(Patois de la contrée d'Estavayer.)

Mon père mē marie
D'ouna drōla dē façon
Falira dondaine,
D'ouna drōla dē façon,
Falira dondon.

Mou frare on mothi mē meinē
Sur on ānon ā reculon,
Falira dondaine,
Sur on ānon ā reculon,
Falira dondon.

Pragnou dē l'igie benāte,
Rinversou lou tzonḏeron,
Falira dondaine,
Rinversou lou tzonḏeron,
Falira dondon.

Lei coura mē dit : « Foletta ! »
Lei rēpondou : « Folatton ! »
Falira dondaine,
Lei rēpondou : « Folatton ! »
Falira dondon.

Lou krintzlē¹ dē mē nocē
L'ēta on cu dē crēbillon,
Falira dondaine,
L'ēta on cu dē crēbillon,
Falira dondon.

La chantere² dē mē nocē
L'ēta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondaine,
L'ēta ouna tzeina d'ignon,
Falira dondon.

Po lou trossi dē mē nocē,
Chei tzeimēzē dē bourgnon³,
Falira dondaine,
Chei tzeimēzē dē bourgnon,
Falira dondon.

Venidē ti ā mē nocē,
Vo sarei ti ben dzoyā,
Falira dondaine,
Vo sarei ti ben drozā,
Falira dondon.

Couseineiri dei belocē
Avui on pia⁴ dē setzēron,
Falira dondaine,
Avui on pia dē setzēron,
Falira dondon.

Le bon moyen. — Une dame disait l'autre jour à son mari qu'il ne lui était décidément plus possible de se passer de bonne.

— Fort bien, lui dit Monsieur, mettons un avis dans les journaux.

— Oui, mais je redoute ce moyen. Toute la journée, la sonnette sera en mouvement. Il viendra des filles par légion.

— N'aie pas peur, je vais te rédiger l'avis, comme il convient.

Et le mari fit insérer trois fois l'avis suivant :
« On demande une bonne domestique qui ne craigne pas l'ouvrage ».

Personne ne se présenta.

Cartes et cartes. — Une dame de la noblesse qui faisait ses visites en voiture, avait engagé comme valet de pied un jeune campagnard très naïf et absolument ignorant des usages du monde.

Avant de sortir, sa maîtresse lui recommanda de prendre le paquet de cartes et d'en déposer une ou deux, suivant ses ordres, dans les maisons où elle s'arrêterait.

Après plusieurs stations, la dame dit à son valet :

— Firmin, vous donnerez deux cartes ici.

— Madame la comtesse, balbutie le valet, consterné, c'est qu'il ne me reste plus que l'as de trèfle.

Le malheureux avait distribué un jeu de jass.

L'IMPLIATRO A TIUDRON

L'è, ma fāi, on bin brav' hommo lo Tiudron ā la Marienne, qu'āme bin l'ovradzo fē et lo vin pas bu. N'est pas po rin que l'ant nommā dau Comitē daī « Brē bresī » ; et vo sēdē que quan on est bon po sē cutsī sū l'ovradzo, lē maulēsī dē ne pas sē fērē dau maū quand on van fērē on' estra.

Adon, la senanna passā, Tiudron saillessā dē la « Craī Blliantse » iō l'avāi bin quartettā quand son vesin Guellienet lē de :

— Vin vāi mē baillī on coup dē man po tserdzi on sā dē truffie que vigno d'atsetā ā la Confēdērachon.

Tiudron, on poū vedzet, impougne lo sa tan ridō que sē fā 'na dēcrotchā que ne poāve pllie budzi.

Et lo vaitcē cutsī dein son llhī tandi que la Marienne allāvē quetī on 'impliātro tsi l'apotiқиēro.

Quand le revint ā l'hotō, vīre s'n'homme su lo flian, l'ajuste l'impliātro d'adrai sū la ritā et prein 'na cordetta po l'ētatsi que ne poēsse pas allā de cē de lē.

Quemin fasaī on bocon fraī dein lo paflo, la Marienne va assebin sē betā au llhī et virē lo doū ā s' n'homme po lo bin tenī au tsau, et sē mettā ā ronclliā que daī ben'irau.

Lo leindeman matin quand l'a fallu sailli, pas moyan dē budzi ; lē dou pouōro villhie, fasant 'na bitā ā doū veintro qu'on arāi de lē dou frāré siamois.

— S'tē plliē, Tiudron, ne budze pa, desāi la Marienne, que te mē fā mau ; mē seimblie que vū moūri !

Quē te que l'ētāi arrevā ?

L'impliātro qu'ētāi mau veri s'ētāi alliētā au pētāru ā la Marienne ; et vo laisse ā chondzi se la cordetta tegnāi bon !

L'ONCLLIO JULES.

Pour déménager. — Un instituteur de village reçoit de la mère d'un de ses élèves le billet suivant :

« Mossieu le régent,

« Auriez-vous la grande bonté de donner « congé à mon Etienne pour cette matinée, son « père en a besoin pour lui aider à déménager, « il change d'écurie ».

Le Nouvel-An dans la vallée de Bagnes.

À l'aube, les villageois se saluent avec empressement par de joyeux : bon jour, bon an ! Vulgairement, le jour de l'an est appelé le *bon an*. On met, même chez les grandes personnes une certaine vanité à être le premier à saluer ses amis et connaissances. Naguère encore, dans certains hameaux, des bandes de gamins couraient les rues, allant de porte en porte saluer les gens, qui souvent leur donnaient de modestes gratifications, consistant généralement en fruits, pommes, poires, etc.

Le curé, en chaire, fait à ses ouailles, particulièrement nombreuses en ce jour, un sermon de circonstance et, en gazetier improvisé, donne un résumé du mouvement de la population paroissiale et de son assiduité à fréquenter les sacrements. Autrefois, les autorités communales, à chaque premier nouvel-an d'une législature nouvelle, se rendaient *in corpore* de la Maison de Commune au presbytère, président de commune en tête, souhaiter le bon an au curé. Le pasteur ne manquait pas, en cette occasion, d'arroser plus ou moins copieusement ses commensaux momentanés, qui reconnaissaient ainsi implicitement la suprématie de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil.

Les familles aisées prennent l'habitude de faire en ce jour une station au café. L'usage des visites existe à peine et n'est pas populaire. On recommande aux enfants d'être sages et dociles ; s'ils le sont le jour de l'an, ils le seront l'année durant.

Sur la place publique, les deux fanfares jouent quelques-uns des meilleurs morceaux de leur répertoire. La *Concordia* (politiquement conservatrice) ne manque pas sa visite au curé, et le soir, la jeunesse dansante obtient ordinairement l'autorisation de se livrer à ses ébats favoris. L'exécution de l'air révolutionnaire *L'Internationale* par *L'Avenir* (société radicale), le 1^{er} janvier 1910, a été un événement saillant pour le public bagnard et d'aucuns en ont été vivement émus.

Maurice GABBUD.

(Archives suisses des traditions populaires.)

La Patrie suisse. — Le numéro du 29 novembre nous apporte, accompagnés d'articles intéressants, toute une série de beaux clichés d'actualité : tout d'abord le portrait du grand patriote Henryk Sienkiewicz ; puis des clichés consacrés à nos hôtes internés ; ensuite, le Camp des Eclaireurs de Sauvabelin ; des paysages suisses : le glacier de Morteratsch et Baden aujourd'hui et il y a vingt-cinq ans, etc.

Pour avoir des jambons. — Le père^{***} faisait chaque année engraisser un porc par sa femme ; mais c'était pour le vendre, ce qui ne contentait pas la ménagère qui voulait avoir son porc à la cheminée.

La bête grasse et dodue devait être livrée le lendemain, lorsque Mme X^{***} lui ingurgita un demi-litre d'alcool. Le cochon ne tarda pas à ne pouvoir plus se tenir sur ses jambes et à rouler par terre. Elle appela son mari en lui disant :

— Vinidi vitou, lou caïon va crēva, faut vitou lau tiā.

Appeler le boucher, qui était voisin, fut l'affaire d'un instant.

On devine le reste.

POILU

Il y a des gens qui s'offusquent de ce mot ; d'autres en sont enthousiasmés. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ? Poilu est un mot bien français et absolument convenable. Seule, l'intention peut en exacerber le sens ou le nerf récepteur en être incommode. En tout cas la langue n'est pour rien. Les glorieux poilus sont tout simplement de glorieux soldats. Le terme n'est-il pas lui-même un symbole de gloire : les levées rapides et en masse au début de la guerre des citoyens français de toutes modes

¹ Corbeille. ² Sautoir. ³ Vilaine filasse (bregnon en vieux français). ⁴ Plat.